DEMANDE DE CONGÉ

Conformément au titre des articles R.215-1 à R.215-7 du code général de la fonction publique, définissant l'attribution de congé pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour le mardi 16 décembre 2025 afin de participer à un stage de formation syndicale qui se déroulera au LPO Paul VERLAINE de RETHEL (08).

Ce stage est organisé par la FSU sous l'égide de l'institut de recherche de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages et sessions ouvrent droit à congé (arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/95).

A, le

Signature

P.J.: convocation